

Membre présent.e.s : **Mme AYARI** (représentant M. Bourgeois, CCIR Paris IDF-PRCP), **Mme BITON** (représentant Mme Temel, Plaine Commune) ? **Mme CHAUMILLON** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), **Mme DELLAC** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), **M. DUMAS** (représentant Mme Deveau, Ville de Bobigny), **M. GAILLARD** (Centre Monuments nationaux), **Mme GREMEL** (représentant Mme Robert-Hauglustaine, Musée de l'air et de l'espace – Le Bourget), **Mme PAUL** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), **M. SALICHS** (représentant Mme Azoug, Est ensemble), **M. STURN** (CDOS 93), **M. VALID** (représentant Mme Bonnelie, CDRP 93).

Mandats : **M. D'ANJOU** (EPPGHV) donne pouvoir à Mme Gremel (Musée de l'air et de l'espace – Le Bourget), **M. JEUNEMAÏTRE** (CRT IDF) donne pouvoir à Mme Chaumillon (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis).

Membres excusé.e.s : **Mme EHNY** (Stade de France), **M. GOMEZ** (Air France KLM), **Mme PERROT** (UDOTSI), **Mme SAÏD-ANZUM**.

Invité.e.s présent.e.s : **M. ARTIGES REALE**, représentant M. Bettocchi (RATP), **Mme BORDES** (Confrérie du Clos Saint-Vincent), **M. BRION** (Seine-Saint-Denis Tourisme), **Mme CHRISTNACHT** (Seine-Saint-Denis Tourisme), **M. GAUGIER** (Archives nationales), **M. HANEL** (Canauxrama), **M. LAGRANGE** (Ville des Lilas), **Mme LAUFER** (commissaire aux comptes), **M. MEÏER** (Seine-Saint-Denis Tourisme), **M. MIERSMAN** (Confrérie du Clos Saint-Vincent), **M. ROBINET** (Ville du Pré Saint-Gervais), **M. ZEDER** représenté par Mme Gouzou (INP).

Mme CHAUMILLON remercie les équipes de la Fabrique du Métro pour leur accueil, et l'organisation d'une visite commentée de l'exposition Les lignes du design, et ouvre la séance en en rappelant l'ordre du jour :

I – EXAMEN DES DEMANDES D'ADHESION A SEINE-SAINT-DENIS TOURISME

II – BILAN DE L'EDITION 2022 DE L'ETE DU CANAL

III – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

IV – QUESTIONS DIVERSES

Mme CHAUMILLON rappelle en outre que, sur décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2022, les réunions du Conseil d'Administration sont désormais ouvertes à tous les organismes membres de l'Agence qui le souhaitent, mais que naturellement seul.e.s les membres actuel.le.s du Conseil d'administration ont voix délibérative lors desdites réunions.

I - EXAMEN DES DEMANDES D'ADHESION

Mme CHAUMILLON rappelle qu'aux termes des statuts de Seine-Saint-Denis Tourisme adoptés le 24 juin 2019, sont membres de droit de l'association :

- Le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Deux Vice-Présidents du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ou conseillers départementaux délégués désignés par son Président
- Quatre représentants du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Le Président du Comité régional du tourisme Paris-Ile-de-France ou son représentant
- Un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie Seine-Saint-Denis
- Un représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis
- Un représentant des offices de tourisme et syndicats d'initiative dotés de la personnalité morale en Seine-Saint-Denis et un représentant de leur union départementale

A l'occasion des réunions successives de son Conseil d'Administration, notre association a procédé à l'approbation des demandes d'adhésion suivantes :

Pour les Collectivités :

- Les Villes de Bobigny, L'Ile-Saint-Denis, Livry-Gargan, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Le Raincy, Saint-Denis, Sevran et Tremblay-en-France ;
- Est Ensemble ;
- Plaine Commune.

Pour les Grands équipements culturels :

- Le Centre des Monuments Nationaux
- Le Musée de l'Air et de l'Espace Le Bourget
- Le Parc de La Villette
- La Cité des Sciences et de l'Industrie Universcience
- Le Stade de France

Pour le Secteur de l'hôtellerie :

- La Maison Montreau
- Le Novotel Paris Est

Acteurs de l'aménagement du territoire :

- Sequano Aménagement
- SPL Le Bourget Grand Paris

Pour les Organismes de formation :

- L'ENS Louis Lumière
- L'Institut National du Patrimoine
- L'Université Sorbonne Paris-Nord

Pour les Entreprises :

- Aéroports de Paris
- Air-France
- Canauxrama
- Paris Canal
- La RATP

Pour les Associations :

- Anardana
- Le CDOS-93
- L'Echappée Belle
- La Fédération Nationale de Randonnée Pédestre 93
- MNLE-93
- La Ferme ouverte de Saint-Denis (Les fermes de Gally)
- Le Comité départemental de Canoé-kayak
- L'association Bas L'aile de Romainville

Depuis la dernière réunion de notre Conseil d'Administration, 1 demande d'adhésion nous est parvenue :

- La Confrérie du Clos Saint-Vincent

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration APPROUVE l'adhésion de ce nouveau membre à Seine-Saint-Denis Tourisme.

Mme CHAUMILLON invite les représentants de la Confrérie du Clos Saint-Vincent à rejoindre la réunion en qualité d'observateurs.

II – BILAN DE L'EDITION 2022 DE L'ETE DU CANAL

Mme CHRISTNACHT, cheffe du service Développement à Sein-Saint-Denis Tourisme, expose :

La 15^{ème} édition de L'Été du Canal a été très animée, avec des pôles d'activités sur le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis et la boucle nord de la Seine, réunissant 17 villes riveraines de ces voies d'eau.

Sur le canal de l'Ourcq, les navettes fluviales – avec à bord 19.852 passager.e.s – et les concerts flottants ont relié les pôles installés sur le grand gabarit. Les bals ont repris à Aulnay-sous-Bois et au Parc de la Poudrerie, côté petit gabarit.

Sur le canal Saint-Denis, ateliers et concerts étaient programmés à Aubervilliers et au 6b.

Et sur la Seine, en plus des animations sur les berges d'Epinay et à L'Ile-Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine a ouvert sa voie sur berges pour proposer pour la 1^{ère} fois des festivités sportives et culturelles.



Au total, sur les canaux et la Seine, **81 croisières** ont été programmées pour un total de 5.048 passager.e.s.

COTE CANAL DE L'OURCQ

Les navettes fluviales : 19 852 passager.e.s entre le Parc de la Villette et Noisy/Bondy

Le dispositif est resté resserré et densifié autour des quatre stations d'embarquement situées en plein cœur des pôles d'animations :

- Parc de la Villette,
- Pantin,
- Bobigny-Parc de la Bergère,
- Noisy-Bondy

Le public pouvait embarquer l'après-midi pour 1€ le samedi et 2€ le dimanche, et profiter des activités proposées dans les escales. Quatre bateaux – dont deux navettes électriques Icade – ont navigué entre les escales escales.

En tout 19.852 passager.e.s ont été comptabilisé.e.s sur les six week-ends de L'Été du canal entre le 9 juillet et le 14 août. C'est une fréquentation en hausse de 52% par rapport à 2021 qui comptait pourtant un week-end de plus.

8.419 billets ont été délivrés au Parc de la Villette, 2.771 à Pantin, 4.884 à Bobigny et 3.778 à Noisy-Bondy. Séquano-Dionysiens et Parisiens ont été les plus nombreux à les utiliser. Les Francilien.ne.s des autres départements ont représenté environ 10% des passager.e.s.

Pour la 1ère fois, des packages « navette fluviale + atelier ou exposition » ont été proposés sur #ExploreParis, autour :

- des ateliers cuisine à l'Oasis d'Oremi,
- des ateliers Regards du Grand Paris aux Magasins Généraux
- et de l'exposition « Notre canal a 200 ans ».

Une belle offre pour inviter les passager.e.s des navettes à faire une activité aux escales, avant de reprendre le bateau pour le trajet retour.

Les concerts flottants de L'Été du Canal, entre le Parc de la Villette et Noisy-Bondy

Un premier concert flottant s'est déroulé le jeudi 16 juin avec **l'Académie des jeunes talents Philippe Jaroussky** en partenariat avec **Alios** entre le Bassin de la Villette et la Guinguette des Grandes Serres à Pantin.

Les six autres concerts se sont déroulés sur les 3 premiers week-ends de L'Été du Canal, faisant escale en plein cœur des pôles d'animations (au Parc de la Villette, à Pantin, à Bobigny et à Noisy-Bondy), permettant ainsi de relier les 4 pôles du canal de l'Ourcq grand gabarit, en musique, à pied ou à vélo.

L'Été du Canal a proposé à plusieurs festivals et partenaires culturels de participer à cette 3^{ème} édition des concerts flottants :

- **le Festival Rhizomes** (le 9 juillet avec Pamela Badjogo),
- **les Musiciens du métro avec la RATP** (7Idylle, The Frenchy Captains et Tales),
- **Banlieues Bleues et son festival Summer Camp** (le 16 juillet Kebo Mfumu et le 24 juillet Laurent Bardainne & Tigre d'eau Douce),
- **l'Orchestre Symphonique Divertimento** (23 juillet, programme symphonique avec Breakdancers sous la direction de Zahia Zioauni)
- et pour la 1^{ère} année **le Festival Métis** (le 17 juillet avec Dafné Kritharas).

Mêlant un public averti, parfois préalablement inscrit sur #ExploreParis (2.038 inscriptions enregistrées), au public de circonstance présent sur site, les concerts flottants marquent la vie du

canal pendant l'été et constituent une signature reconnue, et de plus en plus attendue, de l'Eté du Canal.

37 représentations ont ainsi pu être données, pour un public total estimé à 10.000 spectateur.trice.s.

Parc de la Villette, pôle très animé et embarcadère pour naviguer vers les canaux

Première escale des navettes fluviales, le Parc de la Villette a été très animé en journée avec notamment l'exposition Pop Air dans la Grande halle de la Villette, les ateliers de Little Villette ou de Villette Makerz, Europa Kids à l'espace Chapiteaux jusqu'au 28 août, l'exposition Hip Hop 360 à la Philharmonie jusqu'au 24 juillet.

Côté musique, les concerts flottants de L'Eté du Canal proposaient deux escales sur la pelouse du Cercle Nord, en après-midi et en soirée.

Le Cabaret Sauvage a fêté ses 25 ans avec un festival d'été et 25 concerts jusqu'au 6 août.

A la Philharmonie, le festival Days Off se déroulait sur la 1^{ère} quinzaine de juillet et Jazz à la Villette fin août/mi-septembre.

Jardin 21 fêtait ses 5 ans avec une riche programmation estivale et KM25, pour sa 2^{ème} année, a été ouvert du 3 juin au 31 octobre en proposant de nombreux DJsets et concerts.

En soirée, le Cinéma en plein air proposait 25 films pour sa 32^{ème} édition autour de la Danse. Six croisières suivies de la projection du film ont été programmées pour un total de 735 passager.e.s, dont deux croisières avec paniers-repas concoctés par les Marmites Volantes. Ces croisières étaient commentées avec soit un contenu patrimoine et transformations du canal, soit un contenu street-art et débarquaient les passager.e.s au plus proche du Cinéma.

Le Parc de la Villette a été, tout l'été, un lieu d'embarquement ou débarquement pour les navettes et croisières sur le canal de l'Ourcq mais également embarcadère pour les croisières vers le canal Saint-Denis, 4 mercredis, dans le cadre de l'opération *Larguez les amarres*.

A Pantin : spectacles, base nautique et péniches place de la Pointe.

Théâtre, cirque, concerts, exposition, base nautique, animations sportives, restauration et embarcadère pour les navettes fluviales : ces offres ont attiré un public nombreux sur la place de la Pointe, la Guinguette des Grandes Serres et sur le parvis du Théâtre du Fil de l'eau.

Dès le 28 juin, la 6^{ème} édition de **la Biennale Urbaine de Spectacles** a fait vibrer la place de la Pointe avec son spectacle *Les gros patinent bien*, de Pierre Guillois et Olivier Martin-Salvan.

Le 9 juillet, pour le lancement de L'Été du Canal, 500 personnes se sont installées dans le théâtre de verdure pour assister au spectacle de l'**Académie Fratellini** avec le Collectif Surnatural : une



rencontre exceptionnelle entre les apprentis circassiens et les musiciens de Pôle Sud. Ces artistes avaient participé en amont à 3 jours d'ateliers autour de l'improvisation et de la création musicale pour la production de ce spectacle.

Côté musique, les **concerts flottants** de L'Été du Canal se sont amarrés Place de la Pointe tous les samedis et dimanches du 9 au 23 juillet avec deux escales (une seule les 16 et 24 juillet pour les artistes de Banlieues Bleues / Summer Camp), en après-midi et en soirée : un rendez-vous musical attendu

pour les un.e.s, surprenant pour les autres.

Temps fort de l'été place de la Pointe, **Pantin sur mer**, le week-end du 30 et 31 juillet, avec le Barboteur, la péniche Metaxu, Dock B, les Magasins Généraux et Welcome To My Flat : en tout 3 scènes et un style musical varié avec Hip hop, world, électro, micro house et turtabalism. Pour les enfants, le Barboteur proposait le samedi un atelier de création de mini films avec l'artiste Jade Hecquet et le dimanche une boom pour enfants avec DJ soulist & Fatiha Mellal.

Des péniches et des offres de restauration : En plus de la péniche Metaxu amarrée à l'année qui a programmé tout l'été des concerts et DJ sets, la péniche Antipode est venue à Pantin du 5 juillet au 25 août proposant une offre de restauration tous les jours de midi à minuit. Sur l'autre rive, c'est la Guinguette des Grandes Serres qui a proposé une restauration dans une ambiance musicale.

L'exposition **Regards du Grand Paris** aux Magasins généraux proposée du 23 juin au 23 octobre en collaboration par les Ateliers Médicis, les Magasins généraux, le Cnap, la Société du Grand Paris et le musée Carnavalet a réuni des œuvres de 38 artistes. Les visites guidées par les médiatrices ont rencontré un beau succès. Deux croisières ont été proposées en début d'après-midi sur le canal de l'Ourcq, suivies par la visite guidée de l'exposition.

Côté sport, le **parc nautique urbain**, ouvert du 19 juillet au 7 août a accueilli 5.423 personnes qui ont pu profiter des paddles électriques, zodiacs, pédalos en famille ou entre amis. Un **week-end Nouveaux Sports** Olympiques était proposé le 23/24 juillet par le Département dans le cadre du bel Eté Solidaire et Olympique : avec roller, skate, escalade, break dance, chute libre sur airbag ou encore surf en réalité virtuelle. Le concert flottant de l'Orchestre Symphonique **Divertimento** avec musiciens et breakdancers était programmé dans ce cadre.

A Bobigny : Bobigny Plage, la Prairie du Canal et la station d'été de la Coloc de l'Ourcq

Avec **Bobigny Plage**, du 9 au 30 juillet, le Parc de la Bergère a été transformé en véritable base

de loisirs par la Ville de Bobigny, avec comme activités phares : la tyrolienne, la ferme pédagogique, le cinéma en plein air et le beach volley. La thématique de l'eau a été développée avec des bassins à pédalos, une plateforme aquatique avec de nombreux jets d'eau. Plusieurs espaces étaient proposés : pôle **jeunesse** avec espaces numériques, gaming, jeux et plancher de danse / pôle **enfance** avec espace jeux, bibliothèque 3 jours par semaine, fabrication de jeux de société / pôle **Sports** avec un village sportif sur le thème « JOP 2024 » et une tour d'escalade géante / pôle **Seniors** avec activités dansantes et soirées thématiques, espace zen. Côté cinéma en plein air, deux films ont été projetés dans le parc de la Bergère.

En plus de ces activités, les **six concerts flottants** de L'Été du Canal ont fait escale à Bobigny Plage, à 17h30, sur les 3 week-ends du 9 au 24 juillet. La fanfare de **l'Orchestre d'Harmonie la Sirène** a fait swinguer le public de Bobigny Plage le jour de l'inauguration et **la Maison des Jonglages** a réuni, le 30 juillet, sur la terrasse de la Maison du Parc, 200 personnes autour du spectacle Mellow Yellow, cirque et danse, de la compagnie TBTF (Too Busy To Funk).

Sur ces 23 jours d'animation, Bobigny Plage a réuni entre 400 à 1500 personnes par jour (soit 21.800 personnes environ), avec un public diversifié : 60% de Balbyniens et le reste du public provenant de l'ensemble de la Seine-Saint-Denis et du Grand Paris. Les Balbyniens sont venus des différents quartiers de la ville, grâce notamment au petit train mis en place depuis les quartiers jusqu'à Bobigny Plage. L'escale de la navette fluviale à Bobigny Plage a très bien fonctionné : 4.884 billets ont été délivrés au départ de Bobigny. Et les passagers ayant embarqué au Parc de la Villette ou à Pantin étaient nombreux à descendre à Bobigny.

La Coloc de l'Ourcq, en face du Parc, était transformée cet été en **Station d'été**, dispositif mis en place par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du Bel été solidaire et olympique, avec offre de restauration, concerts et ateliers.

La Prairie du Canal, projet porté par **la SAUGE** (Société d'Agriculture Urbaine Génèreuse et Engagée) a attiré d'avril à octobre un public très nombreux. Les samedis : 21 open airs musicaux ont été programmés, réunissant plus de 10.000 participants venus faire la fête au cœur de la ferme. Les dimanches, la programmation était plus familiale avec 16 dimanches agri-culturels : marchés de créateurs, ateliers créatifs, visites de ferme, concerts, animations jardin et ventes de plantes. Ces animations ont touché 3.500 personnes, principalement des familles et des Séquanodionysiens. Deux croisières ont été organisées au départ du Bassin de la Villette jusqu'à la Prairie du Canal ainsi qu'une balade à pied de Pantin jusqu'à la Prairie pour faire découvrir passé maraîcher, les transformations du canal et la Prairie du Canal qui a fêté ses 5 ans cet été 2022.

Sur le pôle de Noisy/Bondy : base nautique, ateliers, exposition et concerts

Terminus des navettes fluviales, le pôle d'animations porté par les Villes de Noisy-le-Sec et de Bondy a remporté un beau succès avec 39.303 passages sur les différents espaces d'animations : 10.150 Noisyens, 15 254 Bondynois, 7.144 Balbyniens et 6.755 provenant des autres villes de Seine-Saint-Denis et du Grand Paris.

Du 9 juillet au 7 août, les deux villes ont mis en place **une base nautique**, très fréquentée, avec pédalos, kayaks et paddles... Des **espaces sportifs** à quai proposaient un parcours sportif, du trampoline, du mini-golf et des animations ponctuelles autour du rugby et du fitness. Les **concerts flottants** ont tous fait escale, à 18h30 sur le pôle d'animations.

Différents ateliers ont été proposés sur les berges : ateliers numériques et bricolage par les médiathèques, atelier sculpture sur pierre avec Pic Studio dans le cadre du partenariat avec le Fonds de dotation **Verrecchia**...



L'exposition *Notre canal à 200 ans* conçue par les associations historiques des 3 villes (Noisy-le-Sec Histoires, le CERHBB de Bobigny et Bondy son chêne et ses racines) a été accrochée entre le pôle de Noisy/Bondy et celui de Bobigny. Trois visites guidées de l'exposition ont été programmées, avec en amont un trajet en navette fluviale depuis le Parc de la Villette.

Avec le projet **Canal Tropical**, le collectif d'architectes **Bleus Paillettes** s'est installé sur le pôle d'animations pour aller à la rencontre des habitant.e.s et des usager.e.s du

canal et proposer quatre ateliers pour concevoir et construire une installation artistique faisant lien avec le canal et les habitant.e.s. Ces ateliers - arpentage, conception, construction, activation – se sont terminés par un temps fort la soirée du 6 août au pied de la passerelle Romy Schneider avec des Noiséen.ne.s et notamment les habitant.e.s de l'association « **Forts comme un Ourcq** ». Ces ateliers ont été financés par le Bel été Solidaire et Olympique dans le cadre du projet Odysée.

Pour sa 2^{ème} édition, **l'Oasis d'Oremi** a proposé du 13 mai au 2 octobre une programmation festive : ateliers, marchés, expositions, concerts... 13 ateliers culinaires ont été animés par **la Table d'O**, dans le cadre du Bel été solidaire et olympique, sur la 2^{ème} quinzaine de juillet. Pour les ateliers le week-end, les apprentis cuisiniers pouvaient venir depuis le Parc de la Villette en navette fluviale.

Vivre l'été à Aulnay au bord du canal de l'Ourcq

Pour cette édition 2022, le pôle organisé par la ville d'Aulnay-sous-Bois a été animé sur une période plus longue que l'été précédent : 4 week-ends et 3 semaines du 9 au 31 juillet 2022.

Succès pour les activités sportives organisées par la Direction des sports de la mairie, avec un total de 10.974 personnes ayant fréquenté le parc nautique et les activités à quai : le **parc nautique** a été fréquenté par 8.536 personnes, sur les 3 semaines, avec au programme du mardi au dimanche kayak, pédal'eaux, radeaux, paddles, paddles électriques, mini pédal'eaux pour les enfants, balades en zodiac pour les familles et initiation au pilotage au mini zodiac pour les adolescents et adultes.



En 2021 sur 2 semaines, ils avaient été 6.744 à avoir fréquenté le parc nautique. Pour les **animations sportives à quai** (tennis de table, tir à l'arc, badminton et speed-ball), 1.948 passages ont été comptabilisés contre 1.269 en 2021. Du coaching sportif était proposé (réveil musculaire, fitness, zumba et vtt) suivi par 192 personnes.

Concerts et bals tous les samedis et dimanche soirs et **Bals Rétro Seniors** tous les jeudis : La programmation a été riche et variée les week-ends avec bals et concerts : avec de 17h à 20h des bals (Bal Pop Disco, Bal pop 80, Bal latino...) et de 20h à 22h des concerts et DJ sets (Funk, celtique rock, Rytm' and blues, DJ Live Band...)

Les 3 jeudis après-midi, des bals Rétro ont été animés par le **Bal de Pam'** avec un parquet de danse rempli...

Des **espaces Kids et Seniors** avec de nombreuses activités et des offres de restauration et notamment un **espace after work** qui a rencontré un beau succès.

Une journée de **croisières solidaires** a été organisée le 11 juillet, au départ d'Aulnay dans le cadre du Bel été solidaire et olympique.

Des **parcours VTT** ont été encadrés, le long du canal de l'Ourcq, tous les mardis et vendredis matins en direction du Bassin de la Villette ou en direction de Claye-Souilly en passant par le Parc Forestier de la Poudrerie.

Le Parc de la Poudrerie : retour des bals, balades et animations sportives

Les bals ont fait leur grand retour dans le Parc de la Poudrerie avec **un parquet de danse** installé au niveau de la Cartoucherie (après deux ans d'absence en raison du Covid). Le 23 juillet et 28 août avec le **Bal des Martine** et le 14 août avec le **Bal de Pam'**.

Des **balades à vélo** ont été organisées au départ du parc de la Villette jusqu'au Parc de la Poudrerie. Des balades à pied et à vélo, dans le Parc, ont permis aux participants d'en savoir plus sur l'histoire de cette ancienne manufacture de poudre.

Les animations sportives d'**Activ'été**, coordonnées par la FSGT 93 se sont déroulées du 11 juillet au 24 août.

Les activités de **canoë-kayak** animées sur la base de Sevrans avec le Comité départemental ont fonctionné tout l'été. En semaine, du 9 juillet au 12 août, la base de canoë a reçu 520 enfants dans le cadre du dispositif Villes Vies Vacances.

Les week-ends, 750 personnes ont été accueillies sur la base sur les 7 week-ends encadrés par les bénévoles des différents clubs :

- 300 participations d'habitant.e.s du département (dont 80 de Sevrans, 32 de Saint-Denis, 27 d'Aulnay, 25 de Pantin et 23 de Bondy)

- 160 participations de Parisien.ne.s
- 22 participations hors d'Île-de-France
- 19 de pays étrangers (Europe et Monde)

Sur #ExploreParis, il était possible de s'inscrire aux **séances découverte** en autonomie ou aux **rando'kayaks** de Claye-Souilly à Sevran. Succès pour tous les créneaux qui étaient pleins !

COTE CANAL SAINT-DENIS

La Street-Art Avenue

En 2022 s'est tenue la 6^{ème} édition de la Street-Art Avenue, projet mené par Aubervilliers, Saint-Denis, Plaine Commune, l'Office de Tourisme de Plaine Commune et le Département.

L'Auber Graffiti Show, le 22 mai, a été un temps fort avec réalisation de fresques, initiations et performances de sports urbains. Quatre nouveaux artistes ont réalisé des œuvres sur la Street Art Avenue : Amoor, Skio, Aurélie Andrès et Peck. Des balades à pied et les croisières de l'opération *Larguez les amarres* ont permis de faire découvrir ce parcours d'art urbain.

A Aubervilliers : l'Urban Boat et les Quartiers d'été du Barboteur

L'Urban Boat s'est amarré le 18 juin 2022 au niveau du Millénaire pour proposer des concerts et une grille de diffusion partagée dans le cadre de l'événement **OPEN (((ON))) AIR**.

Les Quartiers d'été du Barboteur : A cinq reprises, le Barboteur s'est installé au niveau du Millénaire, d'un côté ou de l'autre de la darse :

- Du 1^{er} au 3 juillet, pour le festival Glouglou avec le label Mircoqlima
- du 15 au 17 juillet, pour le Stay Hydrated Festival, avec la Meute, El Hey, Zol...
- du 22 au 24 juillet, pour le Kuronekool Festival avec le label Kuroneko
- du 5 au 7 août, avec Make it Deep et Club Pizza
- du 26 au 28 août, pour Entrée, Plat, Disco avec Cadence.

Installé à chaque fois **trois journées consécutives**, le Barboteur a également proposé de nombreux ateliers à destination des familles : ateliers artistiques (sérigraphie, linogravure, mosaïque), ateliers scientifiques (Eco l'eau, entomophilie...), et animations sportives avec la nouvelle installation des Quartiers d'été du Barboteur – *Fête vos jeux* - avec activités sportives, jeux collectifs, espace ludique.



Zoom sur les Quartiers d'été du Barboteur :

Les Quartiers d'été du Barboteur sont devenus, au Millénaire et ailleurs, pour leur 3^{ème} édition, un rendez-vous animé et réussi avec concerts et ateliers pour un large public. Le Barboteur s'est également amarré, cet été 2022, sur le canal de l'Ourcq à Pantin et à Bobigny/Raymond Queneau. Sur l'ensemble de la saison, les Quartiers d'été du Barboteur ont rassemblé **plus de 20.000 spectateurs** sur 8 week-ends et 22 jours d'exploitation, avec 81 concerts et DJ sets, 24 ateliers participatifs et un nouvel espace ludique et sportif.

A Saint-Denis, la FAR du 6b et les balades de Sophie Comtet Kouyaté

La Fabrique à Rêves (FAR) du 6b s'est déroulée de juin à septembre et s'est articulée autour de 4 projets : le Festival **Scènes du 6**, festival d'arts vivants les 10 et 11 juin, le **Carnaval** avec une semaine d'ateliers en amont, **Livres en Herbe** – festival de littérature les 6, 9 et 10 juillet et **l'Odysée** avec ateliers de construction d'OFNI (Objets Flottants non-identifiés) et mise à l'eau le 17 septembre.

Zoom sur l'Odysée au 6b :

Pour la 3^{ème} édition de l'Odysée, *Sous les pavés, la mer*, le 6b a mis en place **14 journées d'ateliers** de juillet à septembre pour construire des objets flottants et préparer la mise à l'eau lors de la Guinguette du 17 septembre.

13 résidents du 6b dont un collectif ont été impliqués sur le projet : Nathalie Borowski, Cornelia Eichhorn, Yann Bernard, Gaëtan Brun-Picard, Lili Garcia Gomez, Nathan Levinson, Lillia Baudo, Roberto Pistacchi, Fergus Sindall, Côme Debray, Alexandra Arango, Valentina Canseco, Collectif Caps

Les ateliers ont été divers : construction d'un kiosque flottant, rénovation du drakkar viking, atelier peinture écologique, fabrication de maquettes flottantes, création de rames...

La fête du 17 septembre a été riche avec la mise à l'eau à 17h, une soirée musicale concoctée par **l'association Engrainage** et deux croisières à bord de la Guêpe Buissonnière ; croisière du Parc de la Villette au 6b avec le **collectif Trans Africa Airlines** et croisière retour jusqu'à la Villette commentée par Patrick Bezzolato.

Canal Saint-Denis, bascule du paysage : le projet artistique de Sophie Comtet Kouyaté s'est poursuivi cet été avec 2 temps forts.

En juillet, le Campus Condorcet a accueilli la projection de l'acte 2 (le 6 juillet) suivi d'un concert de Pédro Kouyaté, puis, du 15 au 20, l'exposition de photographie, dans le forum du Grand équipement documentaire.

Et en août, dans le cadre du projet *De l'architecture plein l'été* Sophie Comtet Kouyaté a organisé trois semaines de balades dans les chantiers des JOP 2024, tout au long du canal, avec des rencontres avec architectes, urbanistes, acteurs culturels un programme complet de visites, balades, pique-niques ou soirées avec concerts.

COTE SEINE

L'Été du Canal s'étend également **vers la Seine** avec les animations proposées par les Villes d'Epina-sur-Seine et de L'Ile-Saint-Denis et également Saint-Ouen-sur-Seine, qui a rejoint pour la première fois la programmation de L'Été du Canal.

Epina-sur-Seine : 3^{ème} édition des Rendez-vous des Berges

Du 3 juillet au 25 septembre, tous les dimanches sur les berges de Seine ont été proposés : **des concerts** (avec notamment le Festival **Métis** et **Banlieues Bleues Summer Camp**), des spectacles – cirque, shows sportifs, duos avec notamment le Festival Paris L'Été... L'association **Les enfants du jeu** ont animé ces 13 dimanches après-midi un espace Jeux.

L'Ile-Saint-Denis : Big Jump, l'Odyssée et animations à Lil'Ô et dans le parc départemental

Tout l'été 2022, L'Ile-Saint-Denis a joué avec la Seine. A l'occasion du **Big Jump** le 9 juillet, avec le soutien de la Métropole du Grand Paris, sur la plage de la cité Thorez avec nettoyage des berges, balades faune et flore, construction d'un objet flottant, initiation au kayak, nage avec les Ourcq polaires et bal populaire.

Avec **l'Odyssée**, le 16 septembre avec un concert flottant à bord de l'Urban Boat avec **l'Orchestre de spectacle de Montreuil** autour de la création *Hymnes en jeux* ou la répétition devant le Café Pan pour le **Bal arrangé de l'Odyssée**.

Au nord de l'île, le Parc de L'Ile-Saint-Denis a accueilli plusieurs concerts (**Jardins lyriques** avec **Sequenza 9.3**, le Festival **Métis**) et **LIL'Ô** a programmé visites, ateliers, fresque du climat, construction d'un séchoir solaire et open airs...

La Guinguette des Berges à Saint-Ouen, nouvel espace éphémère sur les bords de Seine

Dans le cadre de **l'Été audonien** qui s'est déroulé du 9 juillet au 28 août, avec de nombreuses animations dans le Grand Parc, la mairie de Saint-Ouen a souhaité **ouvrir la voie sur berges** au public, au niveau du pont de Saint-Ouen, en proposant une **Guinguette des Berges** avec offre d'activités culturelles et festives avec DJ sets, **d'ateliers culinaires avec Elis Bond** et d'un espace restauration. Pour la première fois, le public pouvait s'installer sur les bords de Seine, se détendre, écouter de la musique, se restaurer ou participer aux ateliers. Ce pôle **Guinguette des**

Berges a pour objectif de préfigurer les futurs usages et aménagements définitifs après les Jeux Olympiques.



Sur la Seine, la mairie a également proposé quatre journées **d'initiations au canoë-Kayak**, pour 173 participants. Et quatre **croisières solidaires** en semaine, sur la Seine, au départ du 6b ont été organisées, dans le cadre du Bel été solidaire avec un total de 265 passagers.

En tout, sur les berges de Seine ou sur l'eau, 1.278 personnes ont profité des animations.

COTE CROISIERES

Larguez les amarres

Sur la Seine et le canal Saint-Denis, les croisières ont été programmées dans le cadre de *Larguez les amarres*, opération estivale lancée par l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris, la Ville de Paris, le Département des Hauts-de-Seine et #ExploreParis. Sur 4 mercredis (29 juin, 13 juillet, 10 et 24 août), trois croisières par jour ont été proposées autour des JOP et du territoire en mutation.

- Une 1^{ère} croisière entre le Parc de la Villette et le Stade de France sur le canal olympique, de 10h à 12h, à la découverte des **futurs sites de célébrations et de compétitions**,
- Une 2^{ème} croisière *Quand les Jeux olympiques transforment la ville*, de 14h à 16h30, au départ du Stade de France avec tour de L'Ile-Saint-Denis et débarquement au 6b
- Et enfin, une dernière croisière *Street-art et cultures urbaines*, du 6b au Parc de la Villette, de 17h à 19h30.

496 passagers (places payantes et places offertes à un public « champ social ») ont participé à ces croisières. Les bateaux de fret étant nombreux en semaine sur le canal et payant une priorité de passage aux écluses, les bateaux de ces croisières ont souvent été ralentis aux écluses, rallongeant considérablement le temps de navigation et ne permettant pas toujours de faire le tour de L'Ile-Saint-Denis sur la croisière du milieu. Sur l'année 2023, il faudra sans doute les programmer le samedi.

Des croisières solidaires se sont également déroulées sur la Seine et le canal Saint-Denis, notamment avec la Ville de Saint-Ouen et la Ville d'Epinau.

Sur le canal de l'Ourcq grand gabarit

Une belle offre de 44 croisières, très variées, a été développée pour un total de 3.142 passager.e.s.

La thématique **Street-art** a beaucoup plu avec des croisières en matinée ou en soirée avant le Cinéma en plein air du parc de la Villette, parfois à deux voix autour du Street-art et du Hip hop avec le **DJ JP Mano**.

La **Blackpearl !** et la **Croisière s'amuse** : le retour des **croisières musicales**. Après deux ans sans croisière musicale, l'Été du Canal a organisé deux croisières **DJ Set Blackpearl** avec le DJ Set JP Mano, deux soirées d'anthologie... Et une croisière musicale entre le Bassin de la Villette et l'Oasis d'Oremi avec **Venus Club**.

Du Stand up : deux croisières avec le Comedy Club flottant de l'Été du Canal.

Bicentenaire du canal, reconversion du canal, passé maraîcher : de nombreuses croisières découvertes commentées par François Cellier, Patrick Bezzolato, Sébastien Frasque, Jean-Jacques Brilland, Thomasine Zoler, soit en boucle Aller/Retour, soit débarquant les passagers aux Magasins généraux ou à la Prairie du Canal, poursuivant la découverte avec une visite guidée. Une croisière jonglée avec **la Maison des Jonglages** proposant une halte à la Maison du Parc de la Bergère pour le spectacle Mellow Yellow.



En plus de ces croisières du week-end payantes, 20 croisières solidaires ont été programmées sur le canal de l'Ourcq, 6 l'ont été sur le canal Saint-Denis et la Seine. Sur tout l'été, 26 croisières solidaires ont pu être programmées dans le cadre du Bel été solidaire et olympique.

COTE PARTENAIRES FINANCIERS

Les partenaires financiers de l'Été du Canal ont été nombreux. Chaque ville organisatrice d'un pôle d'activité le finance en grande partie, Seine-Saint-Denis Tourisme apportant un financement complémentaire pour l'enrichissement de la programmation de chaque pôle.

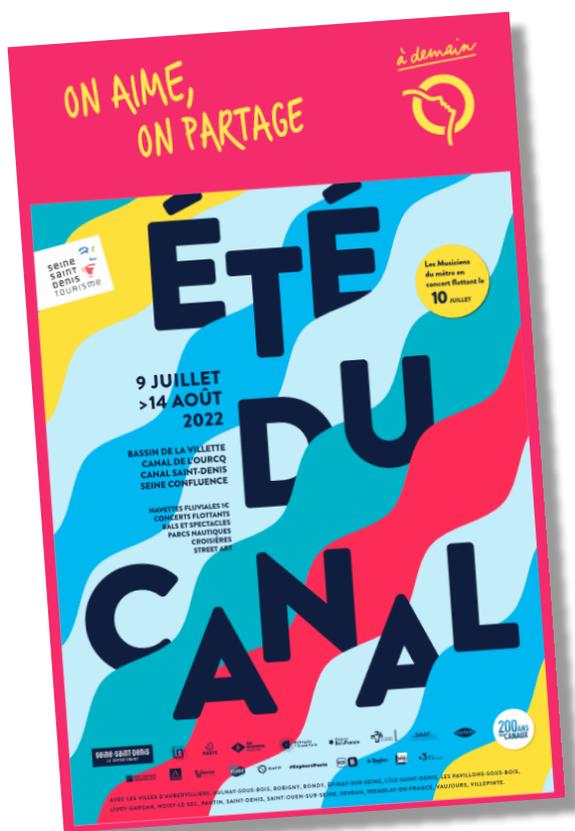
Parmi les partenaires financiers de L'Été du canal : de nombreuses collectivités (le Département de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, Est Ensemble, la Métropole du Grand Paris dans le cadre de *Votre été au bord de l'eau*, la Région Ile-de-France, Plaine Commune), la RATP, le SIAAP, le Sycotm, le RER B, des aménageurs (la Semip, Plaine Commune Développement, Sequano), des promoteurs et entreprises (BNP Paribas Immobilier, Cogedim, Verrecchia, Icade, Bouygues

Immobilier, Linkcity, Sogaris, Alios, BETC, Emerige, PRD), des médias (France Bleu Paris, Le Bonbon France 3 Paris/Ile-de-France) et enfin le Parc de la Villette (EPPGHV) et la SACEM.

COTE COMMUNICATION

La communication de l'Été du canal s'est à nouveau avérée marquante et remarquée.

Le visuel générique de l'Été du Canal a été renouvelé tout en conservant son identité typographique, afin de laisser plus de place à des aplats de couleurs permettant de souligner le côté festif et joyeux de la manifestation.

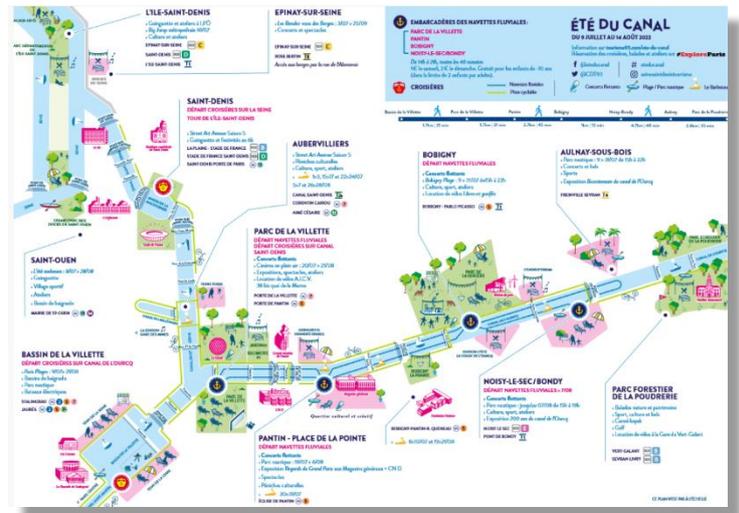


Un plan de communication ambitieux

Un large plan de communication a permis de toucher un public francilien et national.

Document d'appel

30 000 exemplaires du document d'appel ont été édités et distribués aux arrêts des navettes, dans les mairies et les lieux de sortie proches du canal, ainsi que dans le réseau de présentoirs installés dans les lieux culturels et les médiathèques de Seine-Saint-Denis. Au dos du flyer une carte matérialisait les lieux d'évènement du canal de l'Ourcq, du canal Saint-Denis et de Seine Confluence, intégrant pour la 1^{ère} fois le pôle d'activité de Saint-Ouen.



Affichage

Une stratégie large d'affichage a permis d'accroître la notoriété de l'évènement par la diffusion de son image générique dans le métro à travers l'achat d'espaces et grâce à un partenariat reconduit avec la RATP dans le cadre de la campagne « On aime, on partage », ainsi que dans l'espace public par le biais d'un réseau de proximité et en bénéficiant du réseau d'affichage municipal de plusieurs mairies.

Presse

Une bonne couverture presse en très légère hausse comparée à 2021 a permis de donner un large écho à la manifestation en mettant l'accent sur des aspects spécifiques de la programmation – concerts flottants, sorties en famille, croisières, balades guidées... Le bicentenaire du canal de l'Ourcq a été l'occasion d'une couverture élargie.

De grands médias ont couvert ou annoncé l'évènement notamment France Inter, Télérama, Le Figaro, Libération, Le JDD, France3, BFM Paris pour n'en citer que quelques-uns. Les partenariats avec France3 et France Bleu ont été reconduits et un partenariat avec le média en ligne « Le Bonbon » a été initié.

Enfin un clip vidéo tourné le 1^{er} week-end a été largement diffusé sur nos réseaux sociaux – Facebook, Instagram, Twitter – et sur notre site Internet pour mettre en avant l'éclectisme joyeux de l'Été du Canal 2022.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COUVERTURE DE L'ÉTÉ DU CANAL 2022

Un total de **183 retombées médias**

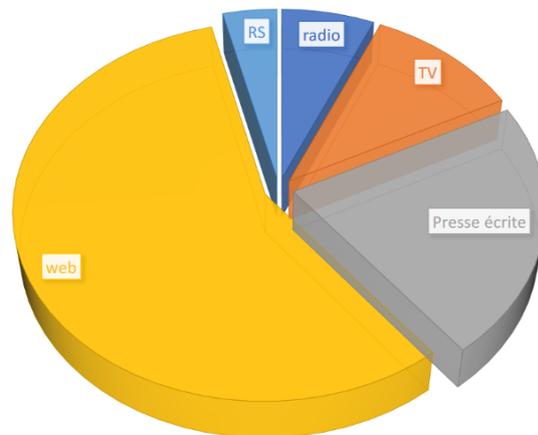
Pour une audience cumulée de plus de **777 751 196 personnes touchées**

- 20 retombées TV
- 12 retombées RADIO
- 40 retombées PRESSE ÉCRITE
- 104 retombées WEB
- 7 retombées RÉSEAUX SOCIAUX

Un nombre de retombées en hausse comparé à l'édition 2021 : 181 retombées versus 140 en 2021.

Des retombées TV en hausse grâce à une forte couverture offerte par BFM Paris.

Des retombées en presse écrite et web en hausse également



BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS PRINT



BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS WEB



BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS RADIO & TV



Mini site Eté du Canal

Le trafic du mini site <https://www.tourisme93.com/ete-du-canal/> est en augmentation par rapport à l'année 2021 avec plus de 100 000 sessions enregistrées en juillet et en août (+ 27% par rapport à 2021). Ce mini site consacré à l'Été du Canal représente en juillet et août 22% du trafic total du site www.tourisme93.com.

En termes d'audience, le nombre de pages/sessions et la durée de la visite subissent une petite baisse par rapport à juillet-août 2021, respectivement de 11 % et 6 % :

Comme à chaque édition de l'Été du Canal, on peut remarquer que le trafic enregistré sur le mini site est sensiblement plus important en juillet (69 212 sessions) qu'en août (31 958).

Si on remonte quelques années en arrière, le mini site ne retrouve pas son trafic pré-crise sanitaire. Le nombre de sessions est en effet en baisse en -25% par rapport à l'été 2019 où on enregistrerait presque 135 000 sessions.

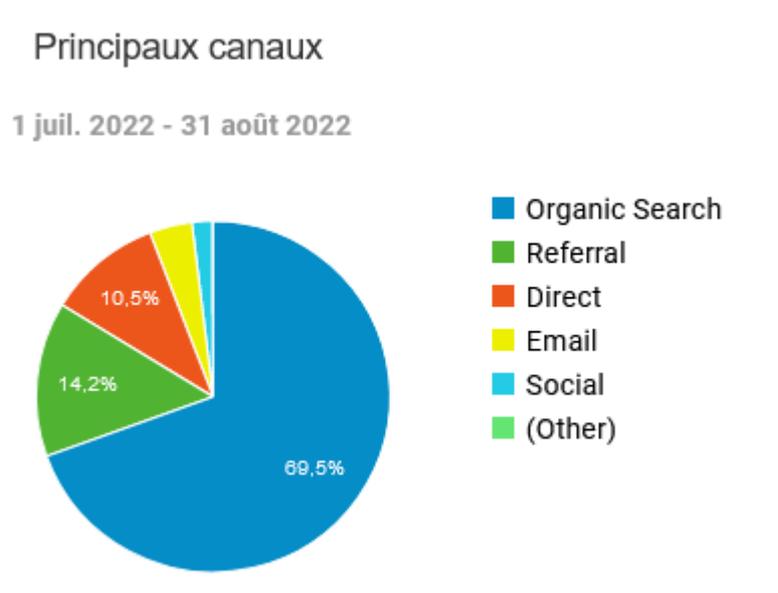
94% du trafic est enregistré depuis le territoire français, et les connexions depuis Paris intramuros sont majoritaires, et les internautes fréquentant le mini site sont à presque 70% compris dans la tranche 18-44 ans. Les femmes représentent 62% de cet échantillon.

Autre enseignement instructif : le site internet est lu très majoritairement sur smartphone (désormais presque 75 % des sessions – il était déjà de 72% en 2021) :

Acquisition de trafic

C'est par le biais du moteur de recherche que les internautes accèdent majoritairement aux différentes pages de l'Été du Canal. Les moteurs de recherche (en réalité Google, en position de quasi-monopole sur le marché français) drainent plus de 70% du trafic, loin devant le trafic référent et les autres canaux.

Une partie des recherches organiques sont centrées sur la marque comme le montre le nombre d'arrivées sur la page d'accueil du mini site.



Liste des 5 sites référents les plus pourvoyeurs de trafic vers les pages du mini sont :

- exploreparis.com
- paris.fr
- parisinfo.com
- timeout.fr
- lebonbon.fr

La page d'accueil du mini site est la plus vue (20% du nombre de pages vues) et celle qui enregistre le plus d'arrivées (23%). La page d'informations consacrée à Paris Plages au bassin de la Villette représente à elle seule 12% des entrées sur le mini site.

Mme CHAUMILLON remercie Mme Christnacht pour sa présentation riche et exhaustive, et invite les participant·e·s à réagir ou à poser des questions.

Mme DELLAC félicite Seine-Saint-Denis Tourisme pour l'Eté du Canal édition 2022, qui est non seulement une belle réussite mais marque aussi une évolution depuis ces deux dernières années.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration PREND ACTE du Bilan 2022 de l'Eté du Canal.

III – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Mme CHAUMILLON introduit la discussion en précisant que le budget ici présenté résulte à la fois d'un important travail de préparation budgétaire, pour lequel elle remercie l'équipe de direction de Seine-Saint-Denis Tourisme, et de réflexions que nous avons eues au sein du Bureau de l'association en amont de cette session du Conseil d'Administration pour en affiner les options et la présentation.

Il repose sur des éléments encore peu stabilisés, et s'inscrit dans un contexte de fortes turbulences inflationnistes :

- On ne connaît pas encore de façon précise l'impact du coût des prestations sur les actions ni l'impact des négociations de branche sur les coûts salariaux ;
- Il n'est pas possible de confirmer aujourd'hui qu'un réajustement à la hausse de la subvention départementale pour compenser ces impacts sera possible ;
- Le montant des subventions apportées par les autres collectivités partenaires n'est délibéré nulle part à cette heure ;
- Enfin, pour présenter un budget sans déficit excessif – mais nécessairement déficitaire néanmoins – il vous est proposé de tabler sur d'importantes capacités à lever du mécénat

pour l'Été du Canal, tout en sachant que le résultat de ces démarches est incertain jusqu'au dernier moment.

Mme CHAUMILLON salue le fait que la subvention départementale inscrite au Budget primitif du Département est maintenue, pour la deuxième année consécutive, au même niveau, confirmant l'arrêt du cycle de six années consécutives de baisses substantielles.

Le rebond d'activité et le chiffre d'affaires constatés sur l'année 2022 laissent entrevoir des perspectives de croissance élevée pour 2023, renforcées par la perspective des grands événements internationaux à venir.

En l'état, il est ainsi présenté au Conseil un budget pour lequel la part de la subvention départementale constitue 46 % des ressources de l'association – une proportion historiquement faible et qui ne connaît pas d'exemple comparable parmi les Agences départementales de tourisme. Budget donc en forte dépendance à des financements extérieurs, privés pour la plupart et par essence instables.

En l'absence de Mme PERROT, trésorière, excusée, **M. BRION**, responsable administratif et financier, présente les tableaux reproduits en annexe et expose :

Le budget 2023 présenté aux membres du Conseil d'administration (voir tableaux ci-dessous) repose sur des éléments peu stabilisés dans un contexte de fortes turbulences inflationnistes : impact du coût des prestations sur les actions, impact des négociations de branche sur les coûts salariaux, réajustement à la hausse ou non de la subvention départementale pour compenser ces impacts, montant des subventions apportées par les autres collectivités partenaires, capacités à lever du mécénat pour l'Été du Canal, etc. sont autant de contingences qui rendent incertaines les propositions budgétaires exposées ci-dessous.

La subvention départementale inscrite au Budget primitif du Département est maintenue, pour la deuxième année consécutive, au niveau de 2021, confirmant l'arrêt du cycle de six années consécutives de baisses substantielles.

Le rebond d'activité et le chiffre d'affaires constatés sur l'année 2022 laissent entrevoir des perspectives de croissance élevée pour 2023, renforcées par la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et la proximité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui appellent à d'ambitieux développements pris en compte dans ces propositions.

En l'état, il vous est proposé un budget pour lequel la part de la subvention départementale constitue 46 % des ressources de l'association – un niveau historiquement bas et qui ne connaît pas d'exemple comparable parmi les Agences départementales de développement touristique – et qui accroît donc sa dépendance à des financements extérieurs, privés pour la plupart et par essence instables.

Malgré un affichage particulièrement volontariste sur ce dernier poste des ressources externes escomptées, le budget présenté reste déficitaire (de 25.000€ environ) – ce qui nous permet de maintenir un niveau d'activité élevé, auquel nous assignent la perspective des grands événements internationaux à venir et les besoins du territoire et de ses habitant.e.s.

1 – Les charges

Les charges de personnel s'élèvent à 1,52M€. Elles sont en hausse par rapport au budget prévisionnel 2022 (+185K€), du fait de l'augmentation constatée du point d'indice de 5,6% sur 2022 – qui représente un surcoût de 47,5K€ –, la prévision d'une augmentation supplémentaire de 3% sur 2023 – pour un montant de 26K€ – et enfin le GVT pour 1% – 8,5K€ – soit une hausse de la masse salariale de 9,5%. On remarque aussi le passage à temps plein de deux postes sur la promotion initialement à 80%, afin de correspondre aux nécessités des nouveaux recrutements et d'assurer une réponse adéquate à la montée en puissance de l'activité liée au JOP2024 (+26K€). A cela s'ajoute une évolution des charges en corrélation avec l'augmentation de la masse salariale pour un montant de 77K€ (21.000€ de taxes supplémentaires sur les salaires, et 56.000€ de hausses de charges).

Les charges de structure sont à l'équilibre. Malgré une hausse de 100% de nos dépenses énergétiques du fait de la résiliation par notre opérateur de gaz de son contrat et le non maintien d'une tarification préférentielle, le budget s'équilibre par une baisse du poste « missions et réception », « frais postaux » et « fournitures ».

Les cotisations restent stables dans notre projection.

Le poste observations et études recouvre notre participation au Contrat de destination et notre abonnement à un dispositif d'observation hôtelière : il reste stable également.

La dotation aux amortissements est en légère diminution.

Les charges de promotion diminuent de 4K€ malgré une augmentation des actions au profit du Tourisme d'Affaires et une optimisation des dépenses de communication pour l'Été du Canal.

Hors activité commerciale, et Été du Canal, les charges s'élèvent donc à 1.791.672€, soit en hausse de 11,2% par rapport à 2022. Hausse principalement portée par les Ressources humaines.

2 – Les produits

Avec 1,127 M€, la subvention départementale est stable par rapport à 2021 et 2022.

Elle est complétée par 238.500€ d'aides aux projets : nous envisageons ici une reconduction des actions (En)Quête de Patrimoine – 25K€ –, Bel Été Solidaire et Olympique – 88,5K€ –, et Résidence in situ « Street Art Avenue » – 35K€ – et anticipons une sollicitation d'un niveau de 90K€ au titre de la contribution que nous pourrions apporter à l'organisation de la nouvelle Biennale interculturelle.

Il est à noter que ces aides à projet nous ont permis, en 2022, de dégager une marge nette de 27.500€, soit l'équivalent d'une demi ETP, pour une charge totale de travail et de temps passé sensiblement supérieurs.

La subvention de la Ville de Paris est estimée à 69.000€, anticipant une reconduction de la contribution spécifique de 20.000€ liée au bicentenaire du canal de l'Ourcq, attribuée cette fois à une participation à la valorisation de l'axe fluvial pré-olympique.

La subvention **d'Est-ensemble** est estimée à 81.000€. Elle recouvre notamment une reconduction de l'accompagnement des territoires pendant L'Été du Canal, l'organisation de la Grande randonnée du Parc des hauteurs et une contribution de 20K€ en soutien à l'organisation de deux concerts flottants en qualité de coproducteur.

La subvention de **Plaine commune**, est reconduite à 30.000€ avec une enveloppe supplémentaire de 10K€, et la contribution de la **Région Ile-de-France** est maintenue à 50.000€ dans nos projections, bien qu'elle ait été baissée à 25.000 € en 2022.

Nous visons une participation de la **Métropole du Grand Paris** à hauteur de 70.000€ à destination de l'accompagnement des villes dans le cadre de leur programmation pour l'Été du Canal, comme nous l'avions projeté pour 2022 (seuls 50.000€ ont été réalisés).

Enfin les 50K€ qui avaient été inscrits au budget 2022 en soutien aux concerts flottants a été déplacé pour partie dans la subvention Est Ensemble et pour partie dans la rubrique Mécénat.

La **contribution des partenaires** privés et para-publics de l'Été du Canal est évaluée à 398.500€. Ce montant correspond à un maintien du montant atteint en 2022 (150.500€) auquel on ajoute 50K€ de contributions que nous espérons conquérir, notamment en soutien aux concerts flottants, et 94K€ de mécénat supplémentaire par le recours à un cabinet spécialisé en recherche de mécénat.

Les cotisations restent stables dans nos projections.

Les produits divers sont en légère baisse par rapport à 2022 car il n'y a pas de reprises de fonds dédiés sur 2023.

Les produits de promotion restent stables.

Hors activité commerciale et Été du canal, les produits s'élèvent donc à 2.117.281 € soit en hausse de 11,5% par rapport à 2022.

3 – Les charges et produits de l'activité commercialisation ainsi que ceux liés au développement touristique de l'Été du Canal

Ce chapitre progresse par rapport à 2022 du fait de la continuité de la reprise d'activité *post Covid*.

Les ventes *groupes* et les achats afférents marquent une augmentation de 50% mais restent prudemment aux trois quarts du chiffre d'affaires d'avant la crise sanitaire. Malgré une reprise sur 2022, cette dernière reste encore timide et nous impose de la prudence sur les objectifs 2023.

Tout comme les ventes *groupes*, les commissions liées à l'activité commerciale du site *Exploreparis.com* marque une progression mais reste également prudente.

Les recettes liées à l'Été du Canal sont en progression par rapport à 2022 du fait du retour des croisières sur le petit gabarit avec le Pierre-Simon Girard, dont le Département a fait l'acquisition en 2022, et dont la reprise d'exploitation après une phase de travaux sera possible à l'été 2023 – ce qui génère en vis-à-vis une hausse des dépenses du fait de la réintroduction de ce bateau dans le dispositif fluvial de l'Été du Canal.

L'opération Paris Face Cachée fait son retour après des annulations en 2021 et 2022, générant une balance positive de 500€.

Les revenus liés aux réservations hôtelières en ligne (affiliations) remontent du fait de la reprise post épidémie.

Enfin, après une tentative d'élargissement de nos recettes publicitaires, celles-ci ont été supprimées en 2022 afin de revenir à une politique éditoriale plus en adéquation avec le site internet *tourisme93.com* et les valeurs qu'il incarne. Il n'est pas prévu de revenir sur cette décision en 2023.

Concernant les dépenses, nous visons une augmentation dans le cadre des *activités gratuites* en corrélation avec le financement de la Métropole du Grand Paris et l'augmentation de la participation du Département dans l'opération *Bel Eté Solidaire et Olympique*.

Les dépenses pour les *Concerts flottants* sont au niveau de celles qui ont été engagées en 2022, avec la perspective de maintenir le même nombre de concerts, mais en continuant à développer des partenariats de coproduction permettant la prise en charge des coûts techniques et/ou artistiques par un partenaire (Banlieues Bleues, RATP, festival Métis, etc.)

Les dépenses relatives aux projets sur la Marne sont à zéro non pas par désengagement mais du fait du remplacement de notre contribution financière directe par la valorisation de notre temps de travail sur les différents projets, notamment ceux qui sont développés dans le cadre de Cap sur la Marne, aux côtés de nos trois partenaires touristiques territoriaux du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne – sur ces actions en revanche, des financements directs par la Métropole du Grand Paris sont attendus.

Le poste *Autres actions de développement* qui comprend notamment le test et le développement de nouveaux produits touristiques est sensiblement réduit après avoir été fortement augmenté en 2021 et 2022 pour contribuer à la relance de l'activité touristique, ce qui avait été rendu possible par les différentes aides d'Etat liées à la crise sanitaire et qui constituaient une marge d'action et d'innovation.

Apparaît à nouveau une dépense de 30.000€ liée directement au financement fléché du Département dans le cadre de la résidence in situ « Street Art Avenue ».

On retrouve également une dépense de 72.000€ anticipant un financement fléché du Département dans le cadre de la Biennale interculturelle.

Mme CHAUMILLON ouvre la discussion sur le budget 2023.

Mme DELLAC tient tout d'abord à rappeler que le Département de la Seine-Saint-Denis se trouve dans une situation particulière, avec des compétences obligatoires dans le champ social (RSA, handicap et autonomie) qui a un poids sans cesse croissant. Il s'agit de politiques

nationales, mais dont les coûts qu'elles représentent pour les collectivités ne sont pas intégralement compensées par l'Etat.

L'an dernier, les négociations avec l'Etat ont conduit à ce que celui-ci reprenne partiellement en charge la gestion du RSA. De ce fait, 2023 est la seconde année consécutive où le Département « respire » un petit peu mieux, d'où l'arrêt de la baisse des subventions à Seine-Saint-Denis Tourisme.

Par ailleurs, preuve de la confiance que place le Département dans son agence de développement touristique, le nombre, la variété et la qualité des projets confiés à Seine-Saint-Denis Tourisme : (En)Quête de Patrimoine, Journée Olympique, Bel été solidaire et olympique, Résidence In Situ d'éducation artistique.

Dans le même état d'esprit, nous veillerons à ce que l'inflation ne pèse pas sur le budget de l'agence.

M. PARISOT qualifie le budget présenté de « primitif », car celui-ci est uniquement basé sur du prévisionnel et non sur le réalisé. La subvention départementale ne représentera pas donc pas 46% du budget total, mais probablement plus que 50%.

Il rappelle deux faits : le premier étant que la région Ile-de-France subventionne en réalité moins que ce qui apparaît dans le budget prévisionnel ; et le second étant que pendant la crise Covid, il y a eu un maintien des subventions départementales malgré l'activité partielle.

Mme BITON, tient à rappeler à ce propos que pendant la crise Covid, il y avait certes moins d'activité touristique, mais que Seine-Saint-Denis Tourisme a fourni beaucoup de travail pour se ré-inventer, et trouver d'autres moyens d'action, notamment à travers l'offre virtuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration ADOPTE le budget 2023 de Seine-Saint-Denis Tourisme

IV – QUESTIONS DIVERSES

Mme DELLAC, travaille actuellement sur la valorisation de la mémoire de l'année 1943 en lien avec la seconde guerre mondiale : l'internement, la déportation, la résistance, notamment des femmes, et la Shoah.

Il existe actuellement plusieurs lieux, tels que le Fort dit de Romainville, l'ancienne gare de déportation de Bobigny, le musée de la Résistance National à Champigny, le Mémorial de la Shoah, etc. et l'idée serait d'une part, une mise en réseau de ces bâtiments et lieux de mémoire, qui abritent des traces matérielles de l'horreur nazie et aussi de ce que fut la résistance, et d'autre part, faire acte de citoyenneté et d'histoire envers les jeunes générations.

De plus, le promoteur immobilier ayant remporté le concours « du grand Paris », CIBEX, prévoit dans sa réhabilitation du Fort dit de Romainville, l'aménagement d'un site mémoriel et culturel.

Le 18 juillet prochain (18/07/2023), correspondra au 80^e anniversaire du premier convoi de la déportation organisé depuis la gare de Bobigny, et à cette occasion, il y aura l'inauguration de ce site mémoriel.

M. LAGRANGE (Maire -adjoint des Lilas) ajoute qu'en janvier 2023, sera également célébré le 80^e anniversaire pour le convoi des « 31 000 » : le premier convoi de femmes résistantes à partir du Fort dit de Romainville

M. MEIER ajoute que la gare de déportation de Bobigny sera très prochainement ouverte au public (dès ce 18 janvier 2023) et qu'une pré-visite inaugurale sera organisée à cette occasion fin janvier.

Mme CHAUMILLON constate qu'il n'y a pas d'autre question diverse et lève la séance.

La Présidente



Tessa CHAUMILLON

Présentation comparative des budgets prévisionnels 2022 et 2023

Soumis à approbation du Conseil d'administration du 6 décembre 2022

	prévisionnel	prévisionnel		prévisionnel	prévisionnel
	2022	2023		2022	2023
CHARGES	2 137 755	2 491 002	PRODUITS	2 135 755	2 465 331
RESSOURCES HUMAINES	1 336 985	1 521 520	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 222 131	1 365 631
Salaires	863 425	968 060	Fonctionnement	1 127 131	1 127 131
Charges	376 624	438 695	(En)Quête de Patrimoine	25 000	25 000
Taxe sur les salaires	39 205	60 667	Bel Eté Solidaire et Olympique	35 000	88 500
Autres charges et formation	57 730	54 097	Résidence in situ "Street Art Avenue"	35 000	35 000
			Autres projets (Journée Olympique, Biennale...)		90 000
FRAIS GENERAUX	110 800	110 100	AUTRES SUBVENTIONS	336 000	310 000
Loyers et charges	18 500	19 200	Région Ile-de-France	50 000	50 000
Assurances	3 050	3 050	Est Ensemble	56 000	81 000
Télécommunications	11 000	11 000	Plaine Commune	30 000	40 000
Frais postaux	750	250	Ville de Paris	80 000	69 000
Energie	8 500	15 000	Métropole du Grand Paris	70 000	70 000
Mission réception	12 000	6 000	Parrains concerts flottants	50 000	
Maintenance	12 000	10 000			
Informatique	6 000	6 100	AUTRES PARTENAIRES	296 624	398 500
Entretien et réparation	20 500	21 500	Autres collectivités publiques	1 000	3 000
Honoraires	8 500	8 500	Structures publiques et mixtes	98 500	96 000
Documentation	1 500	1 000	Entreprises	5 000	5 000
Fournitures	3 500	2 500	Mécénat	192 124	294 500
Taxes diverses	5 000	6 000			
COTISATIONS - ADHESIONS	11 000	10 600	COTISATIONS ADHERENTS	12 000	12 000
ADN Tourisme	8 500	8 900			
APS	1 850	1 050			
Divers	650	650			
OBSERVATION ET ETUDES	10 400	10 400			
CHARGES DIVERSES	7 000	8 000	PRODUITS DIVERS	8 000	5 000
Charges financières et services bancaires	2 000	3 000	Produits exceptionnels et financiers	5 000	5 000
Charges exceptionnelles	5 000	5 000	Participation aux actions de formation	0	0
Fonds dédiés	0	0	Reprise de fonds dédiés	3 000	0
PROMOTION ET COMMUNICATION	111 070	107 552	PROMOTION ET COMMUNICATION	25 000	26 150
Tourisme Affaires	10 000	14 500	Affaires	5 000	5 000
Tourisme Agréments et loisirs	51 070	50 052	Agréments et loisirs	20 000	21 150
Promo EDC	50 000	43 000			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	24 500	23 500			
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	526 000	699 330	VENTE DE PRESTATIONS	236 000	348 050
Activités destinées aux groupes	127 500	189 000	CA Groupes	150 000	225 000
Activités destinées aux individuels	131 000	137 830	CA individuels	25 000	30 500
<i>Croisières et autres EDC</i>	50 000	81 830	<i>Commissions ExploreParis</i>	20 000	25 000
<i>Concerts flottants EDC</i>	70 000	50 000	<i>CA Paris Face Cachée</i>	5 000	5 500
<i>Paris Face Cachée</i>	5 000	5 000	CA Eté du Canal - croisières	37 000	66 000
<i>Marches + Croisières sur la Marne</i>	1 000	0	CA Eté du Canal - navettes	15 000	18 000
<i>Autres actions de développement</i>	5 000	1 000	Affiliations	2 000	4 000
Navettes fluviales Eté du canal	106 000	102 000	Revenus publicitaires	0	0
Activités gratuites	161 500	270 500	Refacturation GIE	7 000	4 550
<i>Activités gratuites EDC</i>	105 000	142 000			
<i>(En)Quête de Patrimoine</i>	18 000	18 000			
<i>Grande Rando</i>	8 500	8 500			
<i>Résidence in situ "Street Art Avenue"</i>	30 000	30 000			
<i>Autres projets (Journée Olympique, Biennale...)</i>	72 000	72 000			

Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	200 000	230 000	CA INDIVIDUELS	200 000	230 000
--	----------------	----------------	-----------------------	----------------	----------------

BUDGET CONSOLIDE

TOTAL CHARGES	2 337 755	2 721 002	TOTAL PRODUITS	2 335 755	2 695 331
----------------------	------------------	------------------	-----------------------	------------------	------------------

RESULTAT

DEFICIT	-25 671	EXCEDENT	
----------------	----------------	-----------------	--

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Soumis à approbation du Conseil d'administration du 6 décembre 2022

en €uro		en €uro	
CHARGES	2 491 002	PRODUITS	2 465 331
RESSOURCES HUMAINES	1 521 520	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 365 631
Salaires	968 060	Fonctionnement	1 127 131
Charges	438 695	(En)Quête de Patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	60 667	Bel Eté Solidaire et Olympique	88 500
Autres charges et formation	54 097	Résidence in situ "Street Art Avenue"	35 000
		Autres projets (Journée Olympique, Biennale...)	90 000
FRAIS GENERAUX	110 100	AUTRES SUBVENTIONS	310 000
Loyers et charges	19 200	Région Ile-de-France	50 000
Assurances	3 050	Est Ensemble	81 000
Télécommunications	11 000	Plaine Commune	40 000
Frais postaux	250	Ville de Paris	69 000
Energie	15 000	Métropole du Grand Paris	70 000
Mission réception	6 000		
Maintenance	10 000	AUTRES PARTENAIRES	398 500
Informatique	6 100	Autres collectivités publiques	3 000
Entretien et réparation	21 500	Structures publiques et mixtes	96 000
Honoraires	8 500	Entreprises	5 000
Documentation	1 000	Mécénat	294 500
Fournitures	2 500		
Taxes diverses	6 000	COTISATIONS ADHERENTS	12 000
COTISATIONS - ADHESIONS	10 600		
ADN Tourisme	8 900		
APS	1 050		
Divers	650		
OBSERVATION ET ETUDES	10 400		
CHARGES DIVERSES	8 000	PRODUITS DIVERS	5 000
Charges financières et services bancaires	3 000	Produits exceptionnels et financiers	5 000
Charges exceptionnelles	5 000	Participation aux actions de formation	0
Fonds dédiés	0	Reprise de fonds dédiés	0
PROMOTION ET COMMUNICATION	107 552	PROMOTION ET COMMUNICATION	26 150
Tourisme Affaires	14 500	Affaires	5 000
Tourisme Agréments et loisirs	50 052	Agréments et loisirs	21 150
Promo EDC	43 000		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 500		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	699 330	VENTE DE PRESTATIONS	348 050
Activités destinées aux groupes	189 000	CA Groupes	225 000
Activités destinées aux individuels	137 830	CA individuels	30 500
<i>Croisières et autres EDC</i>	81 830	<i>Commissions ExploreParis</i>	25 000
<i>Concerts flottants EDC</i>	50 000	<i>CA Paris Face Cachée</i>	5 500
<i>Paris Face Cachée</i>	5 000	CA Eté du Canal - croisières	66 000
<i>Marches + Croisières sur la Marne</i>	0	CA Eté du Canal - navettes	18 000
<i>Autres actions de développement</i>	1 000	Affiliations	4 000
Navettes fluviales Eté du canal	102 000	Revenus publicitaires	0
Activités gratuites	270 500	Refacturation GIE	4 550
<i>Activités gratuites EDC</i>	142 000		
<i>(En)Quête de Patrimoine</i>	18 000		
<i>Grande Rando</i>	8 500		
<i>Résidence in situ "Street Art Avenue"</i>	30 000		
<i>Autres projets (Journée Olympique, Biennale...)</i>	72 000		

Part de l'activité du GIE Exploreparis.com relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	230 000	CA INDIVIDUELS	230 000
-------------------------------------	---------	----------------	---------

BUDGET CONSOLIDE

TOTAL CHARGES	2 721 002	TOTAL PRODUITS	2 695 331
---------------	-----------	----------------	-----------

RESULTAT

DEFICIT	-25 671	EXCEDENT	
---------	---------	----------	--